



Relevé effectué par délibération du CM le 15 septembre 2004
 Décret préfectoral approuvé au vu du CM le 20 février 2007
 PLU arrêté par délibération du CM le 03 juillet 2009
 PLU approuvé par délibération du CM le 13 janvier 2011
 PLU rendu exécutoire le 24 février 2011

Bernard LEOPOLD - architecte dlp et U de M (Morlaix)
 15, place des otages - 29600 Morlaix - tel : 02-98-63-24-05 - fax : 02-98-68-79-93
 leopold.archi@orange.fr

Servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol de la commune de BRENNILIS

Servitudes de protection des monuments historiques (AC1)

- Monument Classé
L'église et la croix du calvaire du cimetière classées le 12/11/1914
Le calvaire de Nestavel classé le 04/07/1928
- Monument Inscrit
Le dolmen de Ty Ar Boudiged et la parcelle de situation inscrits le 18/09/196
Les menhirs de l'alignement de Leintan et le terrain de situation inscrits le 17/10/1995
Le Menhir du Cloître sur la commune de Huelgoat inscrit le 03/04/1960

Servitudes de protection liées aux sites (AC2)

Site des Monts d'Arée inscrit le 10/01/1966 - s'applique sur l'ensemble du territoire communal

Patrimoine architectural et urbain, servitudes de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (AC4)

Zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU) archéologique

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I4)

- Ligne 225 kV Brennilis - Pleyber Christ
- Ligne 225 kV Brennilis - Z-Corong
- Ligne 225 kV Brennilis - La Martyne
- Ligne 243 kV Brennilis - Rumengol
- Brennilis - Kerbilquet
- Ligne 243 kV Brennilis - Berrien
- Brennilis - St Herbot

Servitudes contre les perturbations électromagnétiques ou radio électriques (PT1)

Roc tréduon - Décret du 21/12/1965

Servitudes relatives à l'extérieur des zones de déagagement concernant les installations particulières (I7)

Servitude qui s'applique sur l'ensemble du territoire communal. Arrêté du 25 juillet 1990.

Zone de Boll Over (846 m) - réservoir de stockage de fuel

